



L'accès à la santé pour tous

La Mutualité Socialiste

Bruxelles, le 04 septembre 2014

Osez le recours

Dans le rapport annuel 2013 de la Direction Générale personnes handicapées « le germe du changement » figure à la page 7 la question de l'évolution des recours contre une de leurs décisions : « En 2013, nous avons reçu 3 112 recours, c'est-à-dire un peu moins que l'année précédente (3 209). 3 823 jugements ont été rendus; 35% des recours ont été déclarés fondés ». (13 août 2014)

Ces chiffres nous interpellent. En effet, entre janvier 2011 et août 2014, l'ASPH a clôturé **575 dossiers** dont **399 ont été déclarés fondés, ce qui représente 69% des recours.**

Près de 400 personnes ont ainsi bénéficié d'une révision de la décision du ministère, en leur faveur.

C'est pour cela qu'en tant qu'Association défendant le droit des personnes handicapées, il nous paraît important d'informer et d'insister sur la possibilité de contester une décision quand cela s'avère pertinent.

Handy droit

Notre service Handydroit® est à même d'évaluer cette pertinence. Il décortique les décisions, en étudie les fondements. Le cas échéant, il demande des rectifications de décisions suite à une erreur ou/et introduit et suit le recours au Tribunal du travail jusqu'au Jugement final.

Handy droit® défend les affiliés ASPH auprès du Tribunal du Travail dans le cadre des dossiers concernant :

- Les allocations aux personnes handicapées (ARR, AI, AAPA, Aide à la tierce personne....),
- Les allocations familiales majorées pour enfants handicapés ou malades,
- Les reconnaissances médicales permettant de bénéficier d'avantages sociaux,
- Les dossiers du Fonds Spécial de Solidarité INAMI,
- Certains dossiers INAMI (matériels, kinésithérapie,...),
- Décisions de remise au travail,
- Les interventions octroyées par les fonds communautaires.

Informations et Contacts

ASPH : Tél. 02/515.03.16 - 02/515.17.29 - 02/515.06.43

E-mail : asph@mutsoc.be

Site : www.asph.be

ⁱ Pour rappel, Handydroit® résulte d'une collaboration entre le Secrétariat général de l'ASPH et les Centres de Service Social de Solidarités-Mutualité Socialiste.